



PROJET DE FONCTIONNEMENT DES SÉJOURS 2026

Les camps et bivouacs sont des temps de vacances pour les enfants et les jeunes. Ce sont des moments privilégiés pour l'apprentissage de la vie en collectivité et l'acquisition de plus d'autonomie.

La qualité de vie collective sera mise en avant afin de favoriser les échanges et la connaissance de l'autre qu'il soit adulte ou enfant.

Ces séjours sont aussi des temps de découverte de nouvelles activités encadrées par des professionnel(le)s diplômé(e)s. Outre des jeux organisés par l'équipe d'animation, les enfants découvriront des activités spécifiques selon la thématique du séjour.

Cependant la pratique de ces activités spécifiques ne constitue pas le seul attrait du camp : en effet pour permettre à chaque enfants/jeunes de trouver sa place, l'organisation des temps libres, des tâches quotidiennes...seront gérées en concertation avec l'ensemble du groupe (animateurs et enfants/jeunes). L'organisation de temps d'échanges sera favorisée pour faire émerger les idées, les attentes et les besoins des enfants/jeunes. L'équipe d'animation veillera à adapter ces propositions issues des temps d'échanges dans la mesure du possible et en accord avec les règles de sécurité et du rythme biologique de l'enfant ou des jeunes. Les activités proposées sont de natures sportives, artistiques ou culturelles et ne doivent pas être imposées, permettant ainsi aux vacanciers d'être acteur de leur séjour.

Les enfants seront sollicités et encouragés sur la participation active à la gestion de la vie quotidienne selon leurs âges et leurs capacités. (cf paragraphe « vie quotidienne »)

Une visite des lieux et des règles de vie communes seront mis en place dès le premier jour de camp avec les enfants/jeunes, afin de définir ensemble d'un cadre commun.

LE GROUPE

Tous les animateurs de séjours sont titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et formés pour permettre à votre enfant de réussir ses vacances. Notre taux d'encadrement est de 2 animateurs pour un groupe de 12 enfants ou 3 animateurs pour un groupe de 20 enfants.

Le groupe d'enfants est constitué en veillant à ce qu'il soit homogène en âge et parité. Les familles sont invitées à indiquer lors de la remise du dossier si l'enfant souhaite participer au séjour avec un ou des camarades.

LES ACTIVITÉS

Toutes les activités sont proposées, rien n'est imposé. L'équipe met tout en œuvre pour permettre à votre enfant de choisir ses activités ou de faire ses propres propositions. Il est même possible (et conseillé) d'avoir des temps d'inactivité propice à la créativité et la rencontre de l'autre.

Une grande tente « marabout » est montée sur chaque séjour. Celle-ci sert à la fois de lieu d'activités et de repas.

Les activités proposées par les équipes pédagogiques sont réfléchies de façon à développer les compétences psychosociales. Cette réflexion permet aux enfants/jeunes de pouvoir s'adapter au mieux aux situations de la vie collective et joue un rôle important sur la santé mentale et physique de chacun.

Au travers des activités et des temps de la vie quotidienne nous cherchons à développer :

- **L'autonomie** : avoir conscience de soi, savoir prendre des décisions, avoir une pensée créative, savoir gérer ses émotions / son stress.
- **La socialisation** : avoir de l'empathie, savoir communiquer efficacement.
- **L'égalité et l'équité** : savoir résoudre des problèmes, être habile dans les relations inter-personnelles.
- **La Citoyenneté** : savoir prendre des décisions, avoir une pensée critique.

LES ACTIVITES NAUTIQUES

Lors des séjours certaines activités proposées sont nautiques. Celles-ci requiert obligatoirement la présentation d'un **Pass Nautique** .

LE COUCHAGE

Le couchage se fait en tente tipi de 6 à 8 places, en fonction du nombre, des envies des enfants et du genre (séparation obligatoire des garçons et des filles). Les animateurs sont à proximité afin de garantir la sécurité du groupe. En cas de nécessité d'isolement, une tente infirmerie est mise en place.

LE SOMMEIL

Le respect du temps de sommeil garantit l'épanouissement de tous.

Il n'y a pas d'horaire fixé à l'avance (sauf activité programmée). Après une journée bien remplie en activités diverses, les jeunes auront besoin d'une bonne nuit de sommeil. La durée des veillées sera liée à la densité de la journée. De la même façon le réveil échelonné sera prévu dans l'organisation.

LES REPAS

Un menu équilibré est proposé permettant de répondre aux besoins des enfants et des jeunes. Le groupe a la possibilité d'adapter l'ordre des repas en fonction des envies et des activités prévues. Au cours de la journée, 4 repas sont proposés : un petit déjeuner, un déjeuner, un goûter et dîner.

Si votre enfant a des **allergies ou suit un régime alimentaire particulier** il est impératif de le signaler sur la fiche sanitaire et de prendre contact avec le Service Enfance Jeunesse.

Chaque premier jour de camps ou bivouac la famille fournira un pique nique pour le premier midi.

LA VIE QUOTIDIENNE

Votre enfant sera acteur de ses vacances avec pour objectif de l'associer aux tâches adaptées à son âge et à ses capacités (toujours en groupe) : faire la vaisselle, mettre la table, ranger le matériel, rangement de la tente...

L'HYGIÈNE

Lors de son séjour votre enfant apportera un sac dans lequel il pourra mettre ses affaires sales tout au long du séjour. Pour les plus jeunes, les équipes d'animation accompagneront l'enfant dans la séparation propre/sale.

Une douche par jour sera organisée ainsi que le brossage des dents le matin et le soir. L'équipe veillera à la propreté des vêtements mis chaque jour.

LE TRANSPORT SUR LE CAMP

Les départs et arrivées se font à l'accueil de loisirs, les enfants sont transportés en minibus et voiture, conduits par l'équipe d'animation. Les animateurs présents en séjours possèdent un permis de conduire de plus de 3 ans.

Sur place les déplacements se feront à pied ou en voiture et minibus.

ARRIVÉE ET DÉPART

Les départs se font à **9h** (accueil possible dès 8h30) à l'accueil de loisirs.

En arrivant, présentez-vous directement auprès de l'équipe d'animation des séjours.

Les arrivées se font à **17h30** (accueil possible jusque 18h)

Adresse de l'ALSH : Accueil de loisirs de Ploemel (dans les locaux de l'école du Groez Ven)
1 rue des écoles – 56400 PLOEMEL

Adresse du séjour : Camping Les Goëlands
Plouharnel Kerbachique, 563400 CARNAC

SANTÉ

Si votre enfant doit suivre un traitement médical durant son séjour, il sera administré par l'animateur(rice) désigné(e) comme assistant(e) sanitaire de l'équipe, **uniquement sur présentation de l'ordonnance et d'une autorisation de prescription, les médicaments devant être obligatoirement fournis dans leur boîte d'origine avec notice.**

Pour leur sécurité et celle des autres, merci de ne pas confier de médicaments à vos enfants. Tout médicament trouvé dans le sac d'un enfant sera confisqué jusqu'au retour et non administré si celui-ci n'en a pas été préalablement informé par les parents.

LES FRAIS MÉDICAUX

Si un enfant, lors du séjour rencontre un problème de santé, l'équipe d'encadrement sera amenée à prendre les décisions qui s'imposent. Nous prendrons contact avec vous pour vous informer s'il y a des frais engagés et du remboursement éventuel.

L'ARGENT DE POCHE

Chaque enfant à partir de 8 ans peut apporter son argent de poche (**non obligatoire**). Celui-ci doit être au maximum de 10 € et est à remettre aux animateurs le jour de l'arrivée (porte-monnaie identifié au nom de l'enfant).

Il n'y a cependant, aucune certitude sur la possibilité et le temps disponible pour l'achat de souvenirs.

TÉLÉPHONE PORTABLE ET OBJET DE VALEUR

Téléphones portables

Les téléphones ne sont pas autorisés pour les séjours 6/9 ans, 9/12 ans, 10/13 ans.

Le Service Enfance Jeunesse déconseille d'apporter un téléphone portable pour le séjour des 12 ans et + afin de favoriser l'atteinte des objectifs du séjour. Des règles de fonctionnement et d'utilisation seront établies le premier jour et aucun téléphone ne sera présent dans les tentes durant la nuit.

Objets de valeurs

Les consoles ou jeux électroniques sont interdits.

La collectivité ne sera responsable d'aucun objet perdu ou volé. Le plus raisonnable est de garder les objets et les vêtements de valeur pour d'autres occasions.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Chaque famille et jeune doit avoir pris connaissance du règlement intérieur des séjours. L'inscription à un séjour vaut pour acceptation du règlement intérieur.

Lien pour consulter le règlement :

<https://ploemel.portail-defi.net/uploads/docStructure/69ea117b12d95095546392.pdf>